



Forum de Cooperation Afrique-Chine

RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS À L'ATELIER RÉGIONAL DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LA COOPÉRATION CHINE-AFRIQUE (FOCAC) 2018

19 - 20 juin 2018, NAIROBI, KENYA

Préambule

Le Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC) est la plate-forme première au niveau de laquelle commerce et investissement sont discutés entre la Chine et les pays Africains. Depuis sa création en 2000, le FOCAC aura connu six réunions ministérielles (dont deux ont été élevées en sommets). Chaque réunion du FOCAC a conduit à un portefeuille croissant de projets de développement qui ont conduit à une croissance significative de l'investissement et du commerce. Cela a profité aux pays Africains ainsi qu'à la Chine. Cependant, le partenariat entre la Chine et l'Afrique peut encore évoluer dans une situation gagnant-gagnant. Tout en reconnaissant et en appréciant ce développement mutuel, il est important de veiller à ce que les projets du FOCAC soient intégrés aux ODD, à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, et aux stratégies nationales de développement (SND) et respectent les normes essentielles de durabilité environnementale et sociale.

Le Sommet du FOCAC 2018 aura lieu à Pékin en septembre sous le thème « **coopération gagnant-gagnant et unir nos efforts pour construire une communauté plus proche avec un avenir commun pour la Chine et l'Afrique** ». Le Plan d'Action du FOCAC 2018 sera sans doute influencé par l'Initiative « Ceinture et Route » (BRI), les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD), l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Stratégies Nationales de Développement (SND) des divers pays Africains.

Pour réaliser les ambitions mondiales et régionales de développement durable, le cadre du FOCAC doit adhérer pleinement à des garanties et normes de durabilité environnementale et sociale tout en déployant les meilleures normes internationales et les meilleures pratiques dans la planification, la mise en œuvre ainsi que les rapports d'avancement.

L'Afrique est dotée d'une biodiversité et de services écosystémiques uniques qui soutiennent les moyens de subsistance et soutiennent le développement économique national. Alors que l'Afrique peine à faire face aux effets néfastes du changement climatique, ce seront des écosystèmes fonctionnels qui vont aider à sa résilience. Par conséquent, les projets de développement venant du FOCAC ne devraient pas compromettre cette capacité d'adaptation naturelle. Après discussion et examen approfondis, les participants à l'atelier, composés de représentants de Gouvernements, de la Société Civile, ont identifié les questions clés suivantes et formulé des recommandations qui seront essentielles pour informer les pays africains dans la préparation de leur participation à la prochaine Conférence ministérielle du FOCAC 2018 et au Sommet des chefs d'État et de gouvernement.

A) Les questions clés soulevées comprennent :

- La Chine engage l'Afrique comme un bloc nique, avec les engagements du FOCAC prononcés de manière multilatérale lors des réunions ou des sommets, mais les accords ultérieurs sont négociés bilatéralement entre la Chine et les différents pays africains. Cette dynamique doit être clairement comprise par chaque pays africain pour un engagement dynamique et fructueux avec la Chine.
- La Chine a une politique Africaine globale tandis que l'Afrique n'aurait peut-être pas encore développé une politique commune. "Il faut deux mains pour applaudir - pas une". En allant à ces négociations avec la Chine, l'Afrique devrait élaborer un programme / stratégie global d'inspiration africaine et qui mettrait l'accent sur la coordination des politiques dans le cadre des ambitions de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.
 - À cet égard, les pays africains doivent développer une position commune dans leur engagement lors du prochain FOCAC. Nous recommandons que l'Afrique identifie les priorités au niveau des pays, au niveau régional (Communautés Economiques Régionales) et continental (Union Africaine). China is focusing on delivering Ecological Civilization across economic, political, cultural and social sectors, and has signalled its intent to make the Convention on Biological Diversity Conference of the Parties 15 a major event in addressing global footprint of domestic activities.
- La Chine se concentre à promouvoir sa politique de Civilisation Ecologique à travers les secteurs économiques, politiques, culturels et sociaux. Elle a indiqué son intention de faire de la 15ème Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité



Forum de Coopération Afrique-Chine

Biologique un événement majeur en se trouvant des solutions aux empreintes de ses activités domestiques.

- Le processus du FOCAC fournit au grand public des informations limitées sur l'étendue et la nature des engagements mise en œuvre par les pays Africains et la Chine.
- L'Agenda 2063 et différents programmes sectoriels de l'UA comme le PIDA, le CAADP, l'AIDA, ainsi que les 5 Axes prioritaires de la Banque africaine de développement (BAD) peuvent être utilisés par l'Afrique dans son engagement avec la Chine dans le processus du FOCAC, sur une base multilatérale et constitué ensuite une base pour des engagements bilatéraux.
- Les pays Africains doivent négocier une situation gagnant-gagnant dans les flux d'aide et les projets soutenus par le FOCAC.
- Pour bien s'engager avec la Chine, l'Afrique a besoin d'une préparation adéquate, bien coordonnée et opportune, chose CRITIQUE pour l'élaboration d'une position commune pour l'Afrique.
- Il est nécessaire d'élaborer une stratégie pour soutenir l'engagement du secteur privé et de la société civile dans les processus du FOCAC.
- Le FOCAC fournit un processus et une plateforme importants pour les intérêts de la conservation de l'environnement et les opportunités d'influencer les décisions sur les investissements chinois en Afrique.
- La Chine est l'un des quatre principaux partenaires africains en matière de commerce, d'infrastructure, d'Investissements Etrangers Directs et d'Assistance de Développement Officiel. C'est la raison pour laquelle les pays africains devraient s'engager efficacement dans le processus du FOCAC en tant qu'opportunité présentée par la Chine.
- Le commerce est un catalyseur et l'Afrique devrait donc impliquer les entrepreneurs locaux dans les discussions du FOCAC afin de stimuler la création de richesses tout en protégeant l'environnement à travers des solutions innovantes.
- L'investissement dans les femmes et les jeunes aura un effet multiplicateur pour le continent.
- Les pays doivent s'efforcer d'appliquer les meilleurs outils de prise de décision disponibles, y compris l'évaluation de l'impact environnemental (EIE) et l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) pour garantir des investissements durables grâce à des décisions éclairées.
- Le cadre du FOCAC et les pays Africains doivent définir et promouvoir un contenu local dans leurs projets et politiques en intégrant les acteurs du secteur privé africain, y compris les experts / consultants, fournisseurs et entrepreneurs entre autres, dans les projets générés par ce processus.

B) Recommandations générales :

Processus - préparation et participation au FOCAC 2018.

Nous recommandons :

- La préparation du FOCAC 2018 aux niveaux national et régional devrait être inclusive et tenir compte des contributions des ministères sectoriels concernés, des organisations de la société civile, du secteur privé concerné, des groupes de réflexion et des médias grâce à un processus bien coordonné et inclusif.
- Que la Commission de l'Union Africaine et les Communautés Economiques Régionales aient un engagement plus fort dans le processus du FOCAC afin de s'assurer que les stratégies de développement régionales et continentales sont pleinement prises en compte et répondent aux aspirations du continent Africain.
- Les pays Africains font un effort concerté pour renforcer les capacités nationales à intégrer les engagements du FOCAC pour l'actualisation des ODDs et de l'Agenda 2063 et ses plans décennaux.
- Le mécanisme de financement soit redéfini afin de permettre le financement de projets régionaux portés par les Communautés Economiques Régionales, en appui de l'intégration régionale.
- Que le FOCAC fournisse un soutien financier significatif pour la mise en œuvre réussie des ODD et de l'Agenda 2063 et de ses plans décennaux.

Contenu des engagements du FOCAC

Nous recommandons que le plan d'action 2018 ait :

- Un clair mécanisme de financement et de suivi de la mise en œuvre avec des indicateurs de succès mesurables.
- Un clair engagement envers la durabilité environnementale et sociale et un mécanisme de suivi qui garantit un accord global pour les personnes et la nature.
- Offrir un mécanisme facilitant l'accès du public à l'information sur les flux de financement et d'investissement dans le cadre des engagements du FOCAC afin de permettre une appréciation des engagements gagnant-gagnant de la Chine et de l'Afrique
- Un plan global de suivi et d'évaluation coordonné conjointement par l'Afrique et la Chine qui prévoit la contribution des parties prenantes avec des rapports périodiques et un accès illimité du public aux rapports.



Forum de Coopération Afrique-Chine

C) Recommandations thématiques –

Des recommandations thématiques sur les infrastructures, les économies basées sur les ressources naturelles, la faune et les énergies renouvelables sont présentées comme suit :

Infrastructure

- Promouvoir les infrastructures vertes en améliorant la conception et la planification des infrastructures qui favorisent l'utilisation de critères sociaux et environnementaux.
- Promotion de politiques nationales, régionales et mondiales intégrant les préoccupations de durabilité et les meilleures pratiques.
- Protéger les zones écologiquement sensibles qui peuvent être trop vulnérables pour permettre d'énormes activités d'infrastructure.
- Utilisation d'outils de planification pour la prise de décision permettant de promouvoir les infrastructures vertes

Économies basées sur les ressources naturelles

- Renforcer la législation et l'application de la loi pour empêcher le commerce de bois, produits de bois et produits non ligneux récoltés, commercialisés et transportés illégalement, et pour punir les cas de non-respect et de violation dans la pleine mesure de la loi.
- La Chine et l'Afrique à développer et lancer un système de traçabilité (suivi et évaluation) pour le commerce des ressources naturelles afin d'assurer la légalité et l'extraction durable.

Faune

- Reconnaître et traiter la criminalité liée aux espèces sauvages comme une question transversale qui menace non seulement la faune, mais aussi la sécurité régionale, la primauté du droit, la bonne gouvernance, la croissance économique et le développement social qui sous-tendent la relation de confiance entre la Chine et ses pays partenaires Africains.
- Reconnaître que le trafic d'espèces sauvages est une infraction économique ou financière liée à une infraction principale lorsqu'il s'agit de poursuivre des crimes contre la faune.
- La Chine continue d'imposer son interdiction nationale de l'ivoire avec la plus grande rigueur et de catalyser l'action internationale, notamment en renforçant les efforts pour éliminer le commerce via les médias sociaux et les importations illégales des commerçants chinois et des touristes voyageant vers les pays voisins et à l'étranger.
- La Chine et l'Afrique maintiennent leur engagement envers les accords et processus internationaux sur le commerce de la faune et des espèces sauvages.
- L'Afrique et la Chine devraient renforcer leur collaboration pour éradiquer le braconnage et le commerce illégal de l'ivoire, de la corne de rhinocéros et d'autres produits de la faune tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- Les pays de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique devraient redoubler d'efforts pour lutter contre le braconnage et éradiquer la corruption qui facilite le commerce illégal.
- Le FOCAC devrait soutenir les actions visant à renforcer la capacité des agences de gestion de la faune en s'appuyant sur les engagements du Plan d'action de Johannesburg.

Énergies Renouvelables

- S'engager avec l'Union Africaine pour faciliter la coopération entre les gouvernements africains et le secteur privé sur l'accès aux énergies renouvelables, en particulier les solutions hors réseau.
- Intégrer fortement l'énergie durable dans le FOCAC afin de réaliser l'ambition d'un développement sobre en carbone et de s'éloigner des activités à forte intensité de carbone à travers des politiques ambitieuses qui favorisent les énergies renouvelables en Afrique.
- Promouvoir le transfert de technologie par la coopération en matière de recherche et de développement ; et le développement de normes d'efficacité énergétique.
- Renforcer la surveillance politique, juridique et institutionnelle pour une gestion efficace des impacts environnementaux et sociaux associés aux projets d'énergie renouvelable à grande échelle tels que l'hydroélectricité à grande échelle, l'énergie solaire photovoltaïque, la géothermie, l'énergie éolienne, les biocarburants et autres connexes.
- Nécessité d'orienter le financement du FOCAC vers un développement à faible émission de carbone en Afrique.